

Viv'Awans

Bulletin communal



Éditeur responsable : Collège communal, rue des Écoles, 4 - 4340 Awans - 04/ 263.40.01 - Visitez notre site : www.awans.be

Besoin de cash ?

*Un tout nouveau point CASH
vient d'être installé rue Noël Heine 1.*



- Planification d'urgence
- Renouvellement de la CCATM



*Deb'aux'cadeaux
Je crée un cadeau de naissance
unique et original, selon votre budget.*



Déborah Basile - 0492.10.44.15 - Othée Awans

WAwans 57-26

isabelle Leduc

spécialiste en soin visage et réflexologie plantaire



Bientôt à découvrir à l'institut :
le massage défatigant pour les yeux.

enfants - ados - adultes
Sur rendez-vous

04/257.54.27 · 0472/45.40.19



Entrée libre le jeudi
de 14h à 18h.

Rue Lambert Macours 41 - 4340 Othée

WAwans 57-14

Cher.es Awansois.es,

Chaque début de mandat est un moment clé pour fixer un cap. Avec l'ensemble des membres de la majorité communale, nous avons bâti une déclaration politique communale ambitieuse, mais réaliste, qui guidera nos actions. Ces actions doivent s'analyser sur le long terme et non sur une seule législature. Elle repose sur une conviction forte : Awans doit être une commune où il fait bon vivre, plus sûre, plus dynamique, mais également gérer en personne prudente et diligente.

Pour y parvenir, nous mettons l'accent sur la mobilité et la sécurité : réduction de la vitesse, aménagements pour piétons et cyclistes, étude de mobilité, caméra et renforcement de la police de proximité. Votre sécurité et votre qualité de vie sont au cœur de nos priorités.

Nous souhaitons aussi moderniser notre administration, en facilitant vos démarches, en renforçant les moments d'échange avec vous, notamment via des forums démocratiques. Nos villages doivent rester vivants et accueillants : nous soutiendrons activement le tissu associatif, les clubs sportifs et les initiatives culturelles, mais aussi nos entreprises via l'ADL Awans.

L'environnement est un autre pilier essentiel. Nous allons multiplier les plantations, lutter contre les dépôts sauvages et développer les énergies renouvelables sur nos bâtiments publics. Awans doit être une commune durable, qui prépare l'avenir sans compromettre son patrimoine naturel.

Notre enseignement restera un enseignement fort et de proximité afin de permettre à vos enfants de grandir et s'éduquer de la meilleure des manières. Nous ne laisserons personne sur le côté de la route en intervenant avec le CPAS pour les personnes dans le besoin, mais tout en combattant la moindre fraude sociale.

Enfin, cette ambition ne peut se concrétiser qu'avec une gestion rigoureuse.

Les budgets des différentes communes sont difficiles et nous devons rester prudents en utilisant avec parcimonie les deniers communaux.

Cette déclaration est la vôtre. Nous le porterons avec détermination, mais nous comptons aussi sur votre participation, vos idées et votre engagement. Awans se construit ensemble. Vous pouvez retrouver notre déclaration de politique communale sur le site internet de la commune www.awans.be.

À très bientôt sur le terrain !



Adeline Lombart, échevine de l'Environnement, Jeunesse, aménagement du Territoire, agriculture ; Samuel De Toffol, échevin de l'Urbanisme, Affaires économiques, Sports et Culture ; Louis Vanhoef, Président du CPAS, Affaires Sociales, Finances ; Françoise Claessens-Infantino, échevine de l'Enseignement, Plan de Cohésion Sociale, Droit des Femmes, Égalité des chances, Emploi et Petite enfance ; Thibaud Smolders, Bourgmestre, sécurité publique, budget, Officier de l'Etat-civil ; Maurice Baldewyns, échevin des Travaux, du Logement, AIS et bien-être Animal.

Thibaud SMOLDERS, bourgmestre



s o m m a i r e

• Édito du bourgmestre	3	• Accès au permis de conduire B pour les jeunes	11
• Incident nucléaire : comment réagir	4	• Ateliers intergénérationnels	11
• Votre véhicule est en infraction au Code de la route et au Règlement Général de Police Administrative	4	• A V I S de recrutement de Moniteurs(trices) CENTRES DE JEUX DE VACANCES	12
• Défi Zéro Déchet : L'upcycling, donnez une seconde vie à vos objets !	4	• PMR : APPEL À CANDIDATURES	12
• Les chroniques du jardin	5	• Service d'Aide aux Familles et aux Aînés - CPAS AWANS	12
• Vos déchets n'ont pas été collectés : que faire ?	5	• Le programme à succès du Foyer culturel	12
• Adoptez un espace communal et fleurissez votre quartier !	6	• L'ADL cultive le réseautage	13
• Adoptez un chien en refuge et bénéficiez d'une prime à la sociabilisation	6	• Retour du grand déstockage local	13
• La stèle Lamens, une énigme de la Guerre 14-18	6	• 14 ^e version du chéquier promotionnel « Awans en Avant »	13
• Donnez votre avis sur l'aménagement du territoire et la mobilité à Awans	8-9	• Les nouveaux acteurs économiques awansois	13
• Harcèlement scolaire	11	• Viv'Agenda	14
• Bien-être à l'école	11	• Noces d'or, de diamant et de brillant	14
		• Décès du 1/10/2024 au 31/12/2024	14
		• Naissances du 1/10/2024 au 31/12/2024	14

Incident nucléaire : comment réagir

Bien que peu probable au vu des mesures de sécurité prises sur le territoire belge, un incident nucléaire est toujours possible. Il est donc essentiel de savoir quelle attitude avoir dans un tel cas de figure.

En Belgique, en cas d'alerte nucléaire, la population doit suivre les recommandations des autorités. Voici des étapes spécifiques à suivre :

1. Écouter les autorités : suivez les instructions diffusées par les autorités via la radio, la télévision, et les applications officielles comme BE-Alert.
2. Se réfugier rapidement : trouver un abri solide à l'intérieur d'un bâtiment, de préférence au sous-sol. Fermez toutes les portes, fenêtres et systèmes de ventilation. La plupart du temps, il suffira de rester sur place (école, travail...)
3. Prendre de l'iode stable : sur ordre des autorités, prenez des comprimés d'iode stable. Disponibles en pharmacie, elles sont gratuites. Vous devriez tous en avoir chez vous, mais, comme vous l'aurez compris, vous pourriez devoir rester sur votre lieu de travail, et dans ce cas, c'est votre employeur qui doit en avoir à disposition pour vous. N'hésitez pas à contrôler que c'est bien le cas. Les capsules d'iode servent à saturer les glandes thyroïdes dans le cas d'une contamination, c'est très important pour les

personnes de moins de quarante ans et les femmes enceintes. Au-dessus de 40 ans, les glandes thyroïdes sont souvent saturées naturellement.

4. Limiter l'exposition : restez à l'abri jusqu'à ce que les autorités signalent que la situation est sécurisée. Des parents pourraient être tentés d'aller chercher leurs enfants à l'école : mauvaise idée. Non seulement vous vous exposeriez vous et votre (vos) enfants, mais, en sus, vous gêneriez grandement le travail et la circulation des services de secours et de la police.

5. Éviter la consommation d'aliments et d'eau non protégés : suivez les consignes pour la protection alimentaire qui seront données via les différents canaux cités au point 1, mais aussi les autorités communales.

6. Plan d'évacuation : si une évacuation est nécessaire, suivez les routes et les instructions fournies par les autorités locales.

Voilà, je tiens aussi à vous rassurer sur un point : tant le bourgmestre que les autres membres de la cellule de crises s'entraînent pour de telles éventualités qui, j'insiste, sont peu probables, mais ne doivent pas être sous-estimées. Un exercice sur ce sujet a d'ailleurs été réalisé en février.

Guy Beckers

Responsable de la planification d'urgence.



Votre véhicule est en infraction au Code de la route et au Règlement Général de Police Administrative



RAPPEL, il est interdit de se stationner sur les trottoirs, ceux-ci sont réservés aux piétons. Les véhicules doivent se stationner sur la voirie.

Les infractions en matière d'arrêt et de stationnement sont reprises dans notre Règlement Général de Police Administrative que vous pouvez consulter sur le site www.awans.be. Le non-respect de cette réglementation est passible de sanctions administratives qui sont mentionnées dans le chapitre 15, articles 101 et 102.

Merci d'avance pour la sécurité de TOUS.

À bon entendeur !



ENVIRONNEMENT Défi Zéro Déchet : L'upcycling, donnez une seconde vie à vos objets !

L'upcycling, ou surcyclage, consiste à transformer un objet destiné à être jeté en un nouvel élément avec une valeur ajoutée. Plutôt que de jeter un jeans troué, pourquoi ne pas le transformer en sac à main ? Ou utiliser des bouchons de liège pour fabriquer un nichoir à oiseaux ? Même les palettes en bois peuvent devenir de superbes meubles !

Pourquoi s'y mettre ?

- Économique : vous réutilisez des déchets potentiels et évitez des achats inutiles.
- Écologique : vous réduisez vos déchets et limitez les coûts liés à leur élimination.
- Créatif : chaque réalisation est unique et reflète votre imagination !

Quelques idées pour recycler vos vieux vêtements :

- Le Tawashi : transformez une vieille chaussette en éponge en tissant des bandelettes.
- Le Furoshiki : réutilisez un foulard ou un morceau de tissu pour emballer vos cadeaux.
- Les sacs à vrac : créez vos propres contenants en tissu pour vos courses zéro déchet.



En plus de faire du bien à votre porte-monnaie et à l'environnement, vous agissez pour les générations futures. Alors, prêt(e) à relever le défi de l'upcycling ?

Les chroniques du jardin

En mars, participez aux activités « Printemps au naturel. » Chaque année, du 20 mars au 20 juin, des événements, ateliers, animations et visites autour de la biodiversité sont organisés partout en Wallonie. Découvrez le programme complet sur www.printempsaunaturel.be.

En avril, gérez le retour des limaces ! Avec les beaux jours, les limaces réapparaissent et menacent vos jeunes plantations. Voici quelques astuces naturelles pour limiter leur impact :

- Attirez leurs prédateurs naturels (hérissons, oiseaux...).
- Arrosez le matin pour éviter l'humidité nocturne propice aux limaces.
- Aérez le sol en le gardant meuble et sans fissures pour limiter leurs refuges.
- Utilisez une décoction de fougère, un répulsif naturel à pulvériser au pied des plantes.

En mai : adoptez la tonte différenciée. Varier les fréquences de tonte au sein des différents espaces enherbés permet de :

- Créer différentes ambiances au sein du même jardin (zones de passage tondues régulièrement, zones peu utilisées laissées dans un état plus naturel et fleuri).
- Préserver la biodiversité en offrant refuge et nourriture.

- Gagner du temps en limitant l'entretien des zones peu utilisées.

Vous pouvez également inscrire votre jardin à l'opération « En mai, tonte à l'arrêt. » Pour plus d'informations sur cette action, rendez-vous sur le site : www.enmaitontealarret.be.

Vous souhaitez d'autres conseils et solutions pour plus de biodiversité au jardin ? Rendez-vous sur www.adalia.be.



Vos déchets n'ont pas été collectés : que faire ?

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'absence de collecte de vos déchets. Voici les principaux cas de figure et les solutions à adopter.

Sortie tardive ? Les collectes commencent dès 6h00 du matin (ou 5h00 en période de canicule). Il est conseillé de déposer vos déchets après 18h la veille du jour de collecte. Un imprévu (travaux, changement d'équipe...) peut modifier l'heure de passage habituel.

Si le camion est déjà passé, rentrez vos déchets et attendez la prochaine collecte.

Conditions météo ou travaux ? En cas de neige, verglas ou travaux, si le camion n'a pas pu accéder à votre rue, *rentrez vos déchets et attendez la collecte suivante*. Tous les jours, des dizaines de tournées sont prévues, il n'est donc pas possible de « rattraper » le lendemain ce qui n'a pas été fait la veille.

Erreur de tri ?

- Un autocollant main rouge signifie que vos PMC ou Papiers-Cartons ont été refusés pour cause de mauvais tri.
- Un accroche-conteneur noir indique un tri incorrect dans votre conteneur vert.

Vous devez retrier vos déchets et les présenter lors de la prochaine collecte.

Problème technique ? Un accroche-conteneur jaune signifie un problème technique lors de la vidange du conteneur. *Contactez Intradel pour une réparation ou un remplacement.*

Déchets peu visibles ou sur terrain privé ?

Assurez-vous que vos déchets sont bien visibles, le long de la voie publique. Tout dépôt sur un terrain privé ou une allée ne sera pas collecté.

Oubli du collecteur ? Si vous avez bien respecté ces consignes et que vos



déchets n'ont toujours pas été collectés, *contactez Intradel le lendemain de la collecte.*

Pour toute question sur le tri, la réparation ou le remplacement d'un conteneur ainsi qu'un oubli du collecteur, veuillez contacter Intradel au **04/240.74.74** ou intradel@intradel.be. Vous pouvez également consulter le site www.intradel.be et remplir le formulaire de réclamation.

Inscrivez-vous au Grand Nettoyage !

Du 20 au 23 mars, le Grand Nettoyage revient pour mobiliser citoyens, écoles, clubs de sport, mouvements de jeunesse, entreprises et associations autour d'un objectif commun : nettoyer nos rues, chemins de campagne et cours d'eau afin d'améliorer notre cadre de vie.

Comment participer ?

- À partir du 10 février, inscrivez-vous sur www.bewapp.be (menu « J'agis en tant que citoyen », rubrique « Participation citoyenne »). Clôture des inscriptions : 12 mars à minuit.
- Nouveaux participants : Un kit gratuit (gants, gilet fluorescent et sacs poubelles) vous sera fourni.



- Participants des années précédentes : par souci écologique, il est recommandé de réutiliser le matériel déjà en votre possession et de ne commander que ce qui est nécessaire.

La Commune sera informée de votre inscription et vous contactera pour organiser la collecte des sacs remplis.

Ensemble, faisons la différence pour une Wallonie plus propre !

RURALITÉ Adoptez un espace communal et fleurissez votre quartier !

L'opération « Adopte un espace communal » revient pour une cinquième édition ! Vous avez la main verte et l'envie d'embellir votre quartier ? La Commune d'Awans vous invite à adopter un bac ou un parterre communal pour y créer l'aménagement de votre choix.

Bonus : un subside pouvant aller jusqu'à 50 € est disponible pour concrétiser votre projet !

Intéressé(e) ? Contactez le service Environnement au 04/364.06.33-52 ou par mail à env@awans.be.



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Adoptez un chien en refuge et bénéficiez d'une prime à la sociabilisation

En Belgique, un animal de compagnie est abandonné toutes les 20 minutes. Pour encourager l'adoption responsable, la Commune d'Awans propose une prime de 50 euros aux habitants qui adoptent un chien dans un refuge agréé et l'inscrivent dans un club canin pour sa sociabilisation.

Comment faire la demande ?

Le formulaire est disponible auprès du service du Bien-être animal : 04/364.06.33-52 ou env@awans.be

Offrez une seconde chance aux chiens abandonnés !



PATRIMOINE La stèle Lamens, une énigme de la Guerre 14-18

Le corps de Théophile Lamens, criblé de balles par les troupes allemandes, fut découvert dans les campagnes de Fooz, précisément à l'emplacement où, aujourd'hui, une stèle mémorielle honore sa mémoire (au Fond du Chenay).

L'identification de ce soldat fut un véritable défi, puisqu'il ne possédait aucune pièce d'identité sur lui. Âgé d'environ 35 ans, avec une moustache rousse bien visible, il était vêtu d'habits de paysan : une chemise noire rapiécée, un gilet et un foulard bleu à fleurs. Dans ses poches, peu d'éléments : une pipe et un portefeuille avec quelques francs et deux timbres de 5 centimes.

Né à Beevingen le 19 février 1884, Théophile Lamens était soldat de 2^e classe au



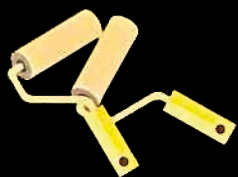
Source photo : bel-memorial.org.

14^e Régiment de Ligne et éclaireur au Fort de Loncin où il était chargé de repérer les mouvements ennemis autour de la place fortifiée. Bien que « déguisé » en simple paysan, son identité réelle fut trahie par l'ennemi, qui l'exécuta sur place.

Initialement enterré comme « inconnu » à Fooz, l'identité de Théophile Lamens ne fut découverte qu'en 1919, grâce à des témoignages sur ses traits physiques distinctifs et ses vêtements. Aujourd'hui, il repose dignement au cimetière de Saint-Trond.

Sa mémoire perdure, et sa stèle rappelle à chacun d'entre nous le sacrifice de cet homme, dont l'identité et la bravoure ont été redécouvertes bien après sa mort.

NOUVEAU À AWANS



Antoine Vca

Peintre décorateur

Votre intérieur, notre terrain de création.

Peinture - tapissage
Rénovation de façade
Devis gratuit

0491 545 778

antoine.peinture@outlook.com

f Antoine Peinture

Viv'Awans 57-20



NOUVEAU À AWANS
Amarone Pizzeria

Pizzas artisanales
style napolitain



L'Italie authentique : une pâte faite maison
avec un protocole unique.

Produits frais non raffinés et charcuteries italiennes de qualité.

Lu-me-je-ve : midi et soir - Sa-di : soir uniquement - Fermé le mardi

Appelez nous pour votre commande au

0489/233.733

À déguster chez vous ou directement
sur place rue Chaussée 48 à Hognoul



Viv'Awans 57-07



Jean LEBLOIS
Gérant

04/ 227 78 85

Détection, recherche, services et maintenance en :
Chauffage - Sanitaire - Égouttage - Gaz - Thermographie - Endoscopie

Viv'Awans-57-21

Valérien LEBLOIS
PETITS TERRASSEMENTS
AVEC OU SANS ÉCAUVATION
DÉPLACEMENT RÉDUIT SUR
L'ENTITÉ D'AWANS

PETIT ÉLAGAGE, HAIES
AVEC OU SANS ÉVACUATION
FORMATION ÉCOLE DE LA REID



Rue des Gossons, 13/1 - 4340 Othée - detectservice.be@gmail.com - www.detectservice.be

VOTRE CADRE DE VIE EST IMPORTANT POUR VOUS ? DONNEZ VOTRE AVIS SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ À AWANS !

Devenez membre de la CCATM (Commission Communale Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité) !

Créée en 2002, cette commission consultative permet aux citoyens de participer à la gestion de leur cadre de vie. Elle émet des avis sur les projets urbanistiques, l'aménagement du territoire et la mobilité. La CCATM est un outil démocratique essentiel dans le processus décisionnel de notre commune.

Quel est son rôle ?

La CCATM est renouvelée après chaque élection communale et donne des avis sur des projets ou permis à la demande du Collège communal ou de sa propre initiative. Elle représente une voix citoyenne précieuse pour comprendre les sensibilités locales.

Qui la compose ?

La CCATM doit représenter la population dans toute sa diversité géographique, démographique et socio-économique ainsi que dans ses approches de l'aménagement du territoire (environnement, urbanisme, patrimoine, mobilité et sécurité). Elle est composée, pour trois quarts, de citoyens awansois, le quart restant est désigné par le Conseil communal. La CCATM inclut également l'échevin de l'urbanisme, le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ainsi qu'un président et un représentant du Gouvernement wallon.

Quel est son fonctionnement ?

La commission se réunit au minimum six fois par an pour analyser les dossiers et fournir des avis argumentés au Collège Communal.

Intéressé(e) ?

Posez votre candidature en suivant les informations sur le formulaire disponible sur www.awans.be. Pour toute question, contactez le service urbanisme au 04/364 06 50, sur urb@awans.be ou prenez rendez-vous à l'adresse suivante : Place communale 6 à Awans.

APPEL A CANDIDATURE

POUR L'ETABLISSEMENT OU LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal annonce l'établissement, le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Un formulaire-type de candidature est disponible sur le site www.awans.be ou du SPW-TLPE (<https://territoire.wallonie.be/storage/territoire/documents/content/page/conseillers-et-commissions/ccatm/ccatm-acte-de-candidature.docx>) ainsi qu'au service Urbanisme d'Awans.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du **10 mars 2025** au **28 avril 2025** inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) : rue des écoles 4 à 4340 Awans ;
- soit par courrier électronique : urb@awans.be ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée au service de l'urbanisme par courrier rue des Ecoles 4 à 4340 Awans, par téléphone au 04/364 06 50, par mail à l'adresse urb@awans.be, ou au bureau situé Place Communale 6 à 4340 Awans moyennant prise de rendez-vous.

PAR LE COLLEGE,

(s) Le Directeur général ff,

Michel SOMMACAL




(s) Le Bourgmestre,

Thibaud SMOLDERS





JEAN-MARY
Lucas
CENTRE VÉTÉRIINAIRE

**CONSULTATIONS
PRESTÉES UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS**

04/239 99 99

Viv'Awans 57-22



Axelle Koener

Infirmière indépendante à domicile

0499/27.19.03

*Toilettes, pansements, injections, prise de sang
préparation de médicaments, soins palliatifs*

Viv'Awans 57-04



EFFETS D'OPTIQUE

Le spécialiste en verres progressifs toutes marques,
lunettes de sport, grand choix de montures enfants, ...
Une équipe d'opticiens-optométristes à votre écoute et votre service

Rue des Moulins, 5 • 4342 Hognoul
Tél. : 04.257.67.37

*** À votre disposition
notre E-Shop Lentilles ***

-30% sur monture et verres
ou sur la 2^e paire
(monture et verres) offerte

www.optique-nervi.be • www.effetsdoptiqueliege.be

Theunissen Laurie-Anne

Ostéopathe DO, MSc

📍 Rue Joseph Delmotte 8, 4340 Awans

✉ info@cabinettheunissen.be

🌐 www.cabinettheunissen.be

☎ +32 475/74.99.13



Infid

Infirmières à domicile

Demaret Déborah
0488/48.44.84

Demaret Coralie
0471/38.02.41

**Toilette, Soins de plaie, Gestion du diabète,
Soins de stomie, Injections, Sonde vésicale,
Perfusion, Prise de sang, Antibiothérapie
à domicile, Application de pommade,
Collyre...**

**N'hésitez pas à nous contacter pour
plus d'informations.**

Viv'Awans 57-25



S.A. TRAVAUX PUBLICS
Stassart

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Glissières de sécurité • Pellets et bois de chauffage

*Notre magasin est ouvert du lundi au vendredi
de 8h00 à 17h00 et le samedi de 9h à 13h*

Rue Ed. Colson 285 • 4431 Loncin
Tél. 04 263 55 28 • Fax 04 263 77 26

www.jmstassart.be • jmstassart@skynet.be

Viv'Awans 57-02

CARROSSERIE TOMAGRA
REPARATIONS TOUTES MARQUES

Tél. : 04 262 38 07
Fax : 04 262 38 08



Rue Chaussée, 92 • 4342 Hognoul • carrosserietomagra@voo.be
(Derrière Mark Sport)

Viv'Awans 57-11

Harcèlement scolaire

Les élèves de 5^e et 6^e années primaires des quatre implantations de l'École Communale ont récemment participé à une sensibilisation sur le harcèlement, un sujet particulièrement pertinent avant leur entrée en secondaire. Il va sans dire que le harcèlement touche aussi les plus jeunes, l'école primaire n'est malheureusement pas épargnée face à ce phénomène. Cette animation est cruciale pour les préparer à y faire face. Un inspecteur de la police locale est venu leur expliquer les différentes formes de harcèlement, qu'elles soient physiques, verbales ou en ligne et les conséquences légales. Il les a également encouragés à signaler tout comportement inapproprié et à agir en solidarité pour créer un environnement scolaire respectueux.



Bien-être à l'école

Les cours de récréation des quatre implantations de l'École Communale ont récemment fait peau neuve grâce à un projet bien-être réfléchi et conçu par les enfants et les équipes éducatives.

Ensemble, ils ont imaginé différentes zones pour répondre aux besoins de tous les élèves : une zone « calme » pour se détendre, une zone « ballon » pour les activités sportives et une zone « jeux » pour les moments de loisir et se dégourdir les jambes.

Ils ont également élaboré un règlement commun afin de garantir que chaque espace soit respecté et apprécié de tous. Ce projet vise à offrir un environnement harmonieux et stimulant pour tous les élèves.



Accès au permis de conduire B pour les jeunes

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, la Commune t'aide à obtenir ton permis de conduire B!

Dès le mois de septembre 2025, 3 mois de cours théorique à raison d'une soirée par semaine dispensé par un professeur qualifié. Conditions d'inscription :

- Être inscrit aux registres de la population de la Commune d'AWANS;
- Avoir entre 17 ans minimum et 26 ans maximum à la date de début de la formation sans condition particulière
- Si le candidat a plus de 26 ans, être demandeur d'emploi ou bénéficiaire du revenu d'intégration

- Verser la somme de **25 €** pour valider l'inscription - Non remboursable
- Verser la somme de **50 €** le premier jour des cours théoriques - Somme qui sera remboursée au candidat si celui-ci réussit son permis théorique dans les 3 mois suivant la fin de la session de cours

Pour toutes informations : Plan de Cohésion Sociale – Commune d'Awans - 04/257.46.03

solene.dallemagne@awans.be

Ateliers intergénérationnels
2025 | 22/01 - 19/02 - 26/03 - 23/04 - 21/05
17/09 - 15/10 - 12/11 - 10/12
Enfants, parents, grands-parents, ...
AUTOUR DU JEU
Venez jouer ensemble !
Un goûter vous sera offert.
A la Maison des villages, rue Noël Heine 3, 4340 Awans
Les mercredis de 14h00 à 17h00 | Entrée gratuite - Réservation OBLIGATOIRE: 0495/27.00.05

INFORMATION AUX CITOYENS

Durant la période de janvier à décembre 2025, des ménages seront sélectionnés pour participer à l'enquête EFT (Enquête sur les forces de travail). L'enquête est organisée en Belgique, comme dans tous les États membres de l'Union européenne. Les résultats de cette enquête permettent d'établir des statistiques sur le marché du travail, comparables au niveau international.

Les ménages sélectionnés recevront une lettre. Dans celle-ci figurera le nom de l'enquêteur et le numéro de téléphone du contact center 0800 120 33, pour toute information complémentaire.

Des informations supplémentaires sur l'enquête, son objectif et son authenticité sont disponibles sur le site internet de Stabel :

<https://stabel.fgov.be/fr/lfs>



AVIS de recrutement de Moniteurs(trices) CENTRES DE JEUX DE VACANCES

L'Administration communale d'AWANS procède au recrutement de moniteurs(trices) pour assurer l'animation des enfants (6-14 ans) des centres de jeux de vacances organisés sur le territoire de la Commune à OTHÉE, entre le 07 juillet et le 8 août 2025.

Les candidatures doivent parvenir pour le 11 avril 2025 au plus tard à l'adresse suivante :

Administration Communale – Service Jeunesse
CENTRES DE JEUX DE VACANCES
4, rue des Ecoles - 4340 Awans
Ou solene.dallemagne@awans.be

Conditions obligatoires à remplir :

1. Toutes les candidatures doivent être accompagnées d'une adresse mail valide via laquelle nous pouvons rapidement joindre les candidats.
2. Les moniteurs chargés d'assurer ces prestations devront être en possession du brevet de moniteur(trice) de centres de jeux de vacances OU être en possession du diplôme/ être en cours de formation d'instituteur(trice) maternel ou primaire/ professeur(re) d'éducation physique/ éducateur OU justifier d'une expérience dans l'animation et la prise en charge d'enfants.

3. Les moniteurs devront être âgés de 18 ans minimum;
4. Les candidats devront produire un extrait de casier judiciaire – modèle 2, préalablement à leur entrée en fonction.
5. Les candidats devront également produire un certificat médical datant de moins de six mois, attestant que leur état de santé ne peut mettre en danger celui des enfants et des collègues.
6. Les candidats participeront à une réunion de sélection – le lundi 14 avril 2025 – 18h – réunion obligatoire au cours de laquelle ils devront mettre en avant leurs compétences en présentant des animations spécifiques. Cette réunion n'est pas rémunérée ;
7. Les moniteurs sélectionnés devront participer aux trois jours préparatoires prévus. Ces trois jours préparatoires sont rémunérés ;

La rémunération horaire des moniteurs est fixée à 12,00 euros.

PMR / mandataire en charge : Samuel De Toffol

Info : Tél. : 04/257.46.03 · **E-mail :** solene.dallemagne@awans.be

APPEL À CANDIDATURES

Le Conseil Consultatif de la Personne en situation de Handicap (CCPH) souhaite mettre en place des actions favorisant l'inclusion.

Vous êtes :

- En situation de handicap
- Un-e aidant-e proche
- Un-e aidant-e professionnel-le
- Une personne intéressée par la thématique

Vous souhaitez postuler ?

- Écrivez-nous par mail à l'adresse suivante : john.wery@awans.be
- Candidature à rendre avant le 01/04/25
- Participez à la séance d'information qui se déroulera le 07/04/25
- Lieu : Foyer Culturel d'Hognoul (Rue Louis Germeaux 12, 4342 Hognoul)
- Informations : 04/257.46.03

CPAS / mandataire en charge : Louis Vanhoef

Info : Tél. : 04/ 246.07.31 · **E-mail :** cpas@awans-cpas.be

Service d'Aide aux Familles et aux Aînés CPAS AWANS

- **Pour qui ?**
Service destiné aux habitants d'Awans.
(Consultez le service).
- **Pour quoi ?**
Déplacements médicaux, soutien administratif, réalisation des courses, gestion du logement, soutien éducationnel, etc.
- **Quand ?**
Du lundi au vendredi entre 8h et 16h30.

- **Combien ?**
Le montant des prestations varie en fonction du montant de vos revenus.
La participation financière est de maximum 8,19 € /h.

Renseignements : 04/366.63.99

Info : Tél. : 0470/577.652 · **E-mail :** conseilculturel@hotmail.com

Le programme à succès du Foyer culturel

Le Foyer Culturel vient encore de connaître un beau succès ! Ce sont 4 jours d'humour qui ont conquis le public lors du «We Can Rire», qui en est déjà à sa quatrième édition ! Un succès sans cesse renouvelé, grâce au public composé de fidèles et de nouveaux spectateurs qui découvrent le Foyer culturel et son ambiance toujours bon enfant.

Les quelques semaines et mois qui arrivent promettent aussi leur lot de bons moments et de chouettes activités, pour tous types de publics.

On fêtera la Saint Patrick la soirée du 15 mars avec un concert du groupe «La Horde», dans une ambiance déjantée aux sons de l'Irlande ! Bien sûr, les célèbres Irish coffee et Whisky seront au rendez-vous !

Le week-end des 28-29-30 mars sera dédié au théâtre, avec la comédie noire «Les Nurses»... où des gouvernantes un peu folles sèment le chaos avec leur amour meurtrier pour les enfants. Venez

ASBL Foyer culturel / président de l'asbl : Samuel De Toffol

découvrir cette pièce satirique de l'auteur talentueux Michel Udiary. Notre nouveau concept de spectacle avec goûter accueillera le dimanche 13 avril les «Liégeoiseries» de Paul-Henri Thomsin. Attention, places limitées !

Le 19 avril, c'est le retour de la traditionnelle fête de Pâques : contes, chasse aux œufs, goûter puis spectacle... une après-midi complète pour les enfants !

Pour tout renseignement : la page Facebook «Foyer culturel d'Awans».

Tout ce beau programme ne saurait voir le jour sans l'équipe unie et dynamique de bénévoles qui les imagine et les réalise, équipe qui forme le Conseil culturel.

Si vous avez aussi l'envie de participer à la Culture dans votre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre... dans l'équipe, ou comme spectateur, quand on vient au Foyer culturel, on y retourne !

L'ADL cultive le réseautage

L'une des missions de l'Agence de Développement Local d'Awans est de mettre les acteurs économiques en relation pour créer des opportunités commerciales. Et si 2024 a été une année déjà très riche en « réseautage », 2025 l'est tout autant.

Ainsi, l'ADL a déjà pu participer à un événement à Liège Airport en janvier. En février, grâce à un partenariat avec IKEA Liège, nous avons rassemblé une cinquantaine d'entreprises à la découverte de l'enseigne suédoise. Tous les vendredis de février, nous avons aussi invité le monde agricole à des séances d'information spécifiques avec d'autres Communes : les AgriClubs.

Au niveau du programme, ce 10 avril, nous organiserons une séance d'information sur le dispositif Eklo en collaboration avec nos voisins de l'ADL d'Ans.

Avant les vacances, nous inviterons aussi nos acteurs locaux à aller, à nouveau, à la rencontre de leurs voisins d'Ans à l'occasion de la troisième halte de Made in Aw'Ans.

Toutes ces activités sont gratuites et ouvertes à toutes et tous. Pour en être informé, contactez nous sur info@adl-awans.be.



14^e version du chéquier promotionnel « Awans en Avant »

Nous savons que vous l'attendez avec impatience. La 14^e édition du chéquier promotionnel « Awans en Avant » créé par l'ADL d'Awans en collaboration avec les acteurs économiques de la localité est de retour pour la 14^e fois. À l'intérieur de ce fascicule, vous trouverez 48 promotions exclusives valables 6 mois (du 1^{er} mars 2025 au 31 août 2025, sauf indication contraire sur le bon).

Avec un tout nouveau design, il sera l'occasion de vous faire plaisir en découvrant peut-être de nouveaux acteurs économiques locaux. Car, comme toujours, il y en aura pour tous les goûts : textiles, horeca, alimentaire, services, etc.

Si vous n'avez pas encore reçu ce chéquier promotionnel d'ici la fin du mois de mars, n'hésitez pas à contacter l'ADL au 04/257.71.62 pour récupérer votre exemplaire. Bon shopping à Awans.



Retour du grand déstockage local

Ce dimanche 16 mars, de 10h à 16h, les commerçants de la localité vous donnent rendez-vous en la Maison des Villages pour un événement exceptionnel. En effet, pour la deuxième fois, ils vous proposeront un déstockage massif avec des prix défiant toute concurrence. Sur place vous retrouverez de nombreuses enseignes locales actives dans **l'habillement, la mode, les accessoires de décoration, le bricolage, etc.** Et il y en aura pour tous les goûts : sportswear, lingerie, vêtements hommes et femmes...

Un lieu unique pour refaire votre garde-robe à petits prix, car les bonnes affaires seront partout, comme l'an dernier où vous étiez plus d'un millier à vous être déplacés. L'entrée est gratuite, il sera possible de consommer des produits locaux tout en profitant de ces prix cassés.

Toutes les infos se trouvent sur le Facebook de l'événement « Grand Déstockage Awans » et sur le site de l'ADL Awans.

Les nouveaux acteurs économiques

Lors des derniers mois, plusieurs nouveaux acteurs économiques se sont installés sur le sol de l'entité. Ainsi, on pointera notamment les arrivées de :

- **De toi à moi**, vous propose une multitude de vêtements et accessoires pour dames et enfants en seconde main sur le Roua Shopping Center (ancien Baby Kid). Vous pouvez aussi venir y déposer ce que vous voulez mettre en vente.
- **Amarone Pizza**, a repris l'Ulivo au 48 de la rue Chaussée à Hognoul et vous propose des pizzas napolitaines.
- **Clé de soi**, nouveau service de coaching scolaire de Lézar Plastic, situé au 14 de la rue Jacques Désira à Villers-l'Évêque
- **L'atelier de Pipo** personnalise des objets ou en crée des spécifiques suivant votre demande, s'est installé rue François Hanon, 15 à Fooz.
- **Eric Herben**, courtier en assurances vie et crédits hypothécaires, installée placette des Tonneliers, 2 à Hognoul.
- **Antoine Peinture**, nouveau peintre en rénovation, vous propose ses services en réparation, tapissage, peinture, depuis la rue de la traversée 24B à Villers-l'Évêque.
- **la ptite botike** à Othée a changé de propriétaire. Une enseigne dans laquelle vous pourrez trouver tous les éléments pour votre vie quotidienne toujours à la même adresse, rue Jacquet, 4 à Othée
- **Au pied du Saule**, nouveau logement insolite sur l'entité (Tiny House) à découvrir au 96 B de la rue Chaussée à Hognoul.
- **Styrene Maniacs**, association exceptionnelle où vous pourrez réaliser des maquettes statiques.
- **Ninja Ramen**, vous propose de déguster des ramens originaux dans un cadre atypique, rue de Bruxelles, 155 B à Awans.
- **Flor Love You**, nouvelle fleuriste installée au cœur du village d'Awans, rue Joseph Wauters, 2, propose également des fondants et des lingettes démaquillantes bambou/coton réalisées par la gérante, des compositions originales ainsi que des bijoux fantaisie.

Plus d'informations sur tous ces nouveaux acteurs locaux en consultant le site de l'ADL Awans : www.adl-awans.be

MARS 2025

Repair Café - Le 2 mars de 9h30 à 12h30

Soirée Miss Télévie au hall omnisports d'Awans
15 mars - Infos : contact@lesamisdefanny.be

71^e opération Arc-En-Ciel
Du 15 au 16 mars



Cours d'aquarelle avec Cao Beian à l'école maternelle Saint-Joseph à Hognoul - Les 16 mars, 6 avril et 20 avril
Infos : 0478/41.32.02 mail : dammanpierre@gmail.com

Grand déstockage local à la Maison des villages
Dimanche 16 mars, de 10h à 16h

Collecte de sang - Car Croix Rouge hall omnisports d'Awans
17 mars de 16h à 20h

Journées Wallonne de l'Eau
Du 14 au 30 mars



Grand Nettoyage organisé par BeWapp
Du 20 au 23 mars - Inscriptions : www.bewapp.be

Opération œufs de Pâques asbl Le Refuge et La Bernache
Du 21 mars au 21 avril

Collecte de sang - Rue Robert à Othée
25 mars de 17h15 à 19h30

AVRIL 2025

Repair Café - Le 6 avril de 9h30 à 12h30

Grande collecte des vélos dans les Recyparcs - 19 avril

Journée du Livre Gratuit au Foyer culturel
26 avril de 13h à 17h - Entrée libre - Infos : Échevinat de la Culture - 04/257.46.03

Chasse aux œufs par l'asbl AMO La boussole à la plaine d'Awans - Le 28 avril de 13h à 15h
Réservation au : 0495/27 00 05

MAI 2025

Repair Café - Le 4 mai de 9h30 à 12h30

JUIN 2025

Repair Café - Le 1^{er} juin de 9h30 à 12h30

Brocante de Villers-œuvres scolaire communale
Le 1^{er} juin de 8h à 16h - Infos : willems.dom@gmail.com

Population - État civil / mandataire en charge : Thibaud Smolders

Info : Tél. : 04/364.06.11 · E-mail : popec@awans.be

Félicitations pour leurs noces d'Or (50 ans)



Monsieur Hermans et Madame Leburton,
le 23 novembre 2024



Monsieur Moors et Madame Fagnoul,
le 7 décembre 2024



Monsieur Rippa et Madame Lambotte,
le 11 janvier 2025

Félicitations pour leurs noces de Diamant (60 ans)



Monsieur Vanhille et
Madame Laumonier,
le 6 février 2025

Félicitations pour leurs noces de Brillant (65 ans)



Monsieur Mouchette et
Madame Musick,
le 19 décembre 2024

Décès

Du 1/10/2024 au 31/12/2024

† Roger Baldewyns
† Jacques Bovy
† Charlotte Brone
† Antoine Coeman
† Véronique Delcour
† Marie Detienne
† Antonio Di Caro
† Fernande Frère
† Charles Geurts

† Marie-José Gustin
† Ghislaine Heusdain
† Franciscus Knaepen
† Marie Lardinois
† Catherine Lebas
† Lambert Lehaire
† Lysiane Lemaire
† Jean Lemmens
† Michèle Linotte

† Jacqueline Luce
† Marie Materne
† Bertha Maÿer
† Philippe Mélon
† Samuele Nicassio
† Françoise Nokin
† Elie Ory
† Irène Paque
† Gabrielle Philippet

† Josette Pirard
† Marie Piron
† Joseph Ravet
† Nicole Reynaerts
† Maria Scaminaci
† Françoise Schülmeesters
† Albert Tamagni
† André Vandevenne
† Ghislaine Vandevenne

† Michel Van Larken
† Jean-Pierre Verbeke
† Alida Verdonck
† Chantal Vos
† Monique Weber
† Marthe Willems



Naissances

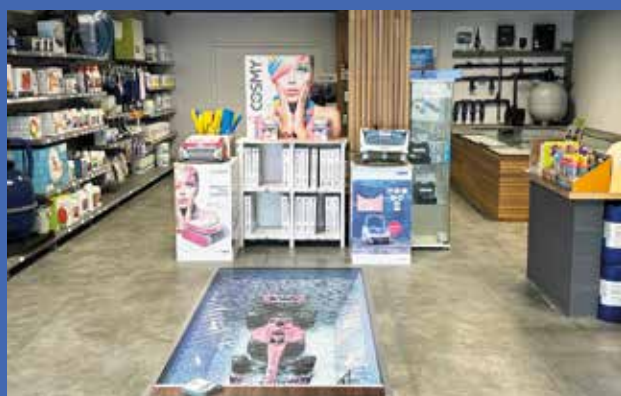
Du 1/10/2024 au 31/12/2024

* Luke Bellem
* Antoine Coeman
* Eva Content
* Edmée Couvreur Picquet

* Hugo Delvenne
* Tiago De Michele Morosanu
* Layel Laaouad
* Jolan Le Blevet Blacque-Belair

* Maryam Maali
* Mayssa Magan
* Lucie Milazzo
* Emmanuella Nkodia Apuza

* Yohan Nlandu
* Rose Ruggiero
* Basile Vandermolen



Matériel d'entretien, produits, accessoires, construction et rénovation de piscines.
20 ans d'expérience

BJ Piscines srl • 0476/48.50.77
Rue Chaussée 88b - 4342 Hognoul
bjpiscines@hotmail.com

Du mercredi au vendredi de 12h à 18h • Le samedi de 9h à 13h

W/Awans 57-08



NOUVEAU À AWANS



FLEURS - CADEAUX DÉCO - MARIAGE - MORTUAIRE



0484/768.220

Rue Joseph Wauters 2
Awans



W/Awans 57-23

Brico Hognoul

Rue Chaussée 27-01, 4342 Hognoul

DU

Vendredi

07

Mars

AU

Dimanche

06

Avril

-20%
**SUR UN ARTICLE
AU CHOIX**

*Remise non cumulable avec la carte BDC et d'autres promotions en cours. Action non valable sur les produits Prix Bas Permanent et Base Line. Valable du 07/03/2025 au 06/04/2025 inclus, uniquement au Brico Hognoul.

Sur présentation de ce bon.

Un bon par personne et par achat.

Payable avec
éco-chèques



OUVERT

Lundi
12h30 > 19h00

Mardi > samedi
8h30 > 19h00

Dimanche et jours fériés
9h00 > 12h30



04 228 21 00

brico.be